



# SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement  
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



*Une force pour la nature*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

DE LA FÉDÉRATION SEPANSO AQUITAINE

**Judi 10 mai 2023**

Réunion en présentiel (rue de Tauzia à Bordeaux) et en visioconférence

### *Projet de procès-verbal*

**Présents rue de Tauzia :** P. Barbedienne, X. Chevillot, G. Cingal, D. Delestre, J.E. Duffau, J. Mouneydier, B. Perrin, M. Pingitore, M. Rodes + Sébastien Cruège, commissaire aux comptes

**Présents en ligne :** A. Arraou, G. Charollois, B. Garreau, M. Leblond, D. Nicolas, A. Rossard, P. Salane, J.P. Tixier, M. Thibault

Les voix dont dispose chaque association sont réparties entre leurs représentants, dûment mandatés par le Bureau de leur association, de la façon suivante :

- SEPANSO Dordogne (5 voix) : Martine Thibault (5 voix)
- SEPANSO Gironde (21 voix) : Philippe Barbedienne (4 voix), Daniel Delestre (4 voix), Jacques-Eloi Duffau (4 voix), Josiane Mouneydier (3 voix), Bertrand Garreau (3 voix), Martine Leblond (3 voix)
- SEPANLOG (5 voix) : Pierre Salane (4 voix), Jean-Paul Tixier (1 voix)
- SEPANSO Landes (14 voix) : Georges Cingal (7 voix), Bernard Perrin (7 voix)
- SEPANSO Pyrénées-Atlantiques (11 voix) : Michel Rodes (6 voix), Alain Arraou (5 voix)
- Aquitaine Alternatives (1 voix) : Dominique Nicolas (1 voix)
- CREAQ (1 voix) : Philippe Barbedienne (1 voix)
- Cistude Nature (1 voix) : Serge Urbano (1 voix)

Le président constate que le quorum est atteint. Ainsi toutes les décisions utiles peuvent être prises.

Il rend hommage à Marie-Thérèse Cérézuelle, à Bernard Cens et à Alain Caullet.

Le président remercie tous les membres du C.A. qui ont suivi de leur mieux les problèmes environnementaux et sanitaires, hélas de plus en plus nombreux. Il remercie naturellement tous les salariés et la trésorière qui gèrent les divers budgets et œuvrent sur le terrain ; il souligne les efforts déployés par Martine Pingitore.

Il remercie Xavier Chevillot, notre directeur, qui a préparé avec Karine Eysner cette A.G. qui doit permettre aux personnes présentes et éloignées d'y participer. À toutes fins utiles, Xavier Chevillot rappelle les modalités d'intervention pour cette réunion.

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 (12/05/2022) est approuvé à l'unanimité.**

**Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest**

Sections : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, SEPANSO Lot-et-Garonne

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, Cistude Nature, CREAQ

## ***Rapport moral de Daniel Delestre, président***

**Le président présente le rapport moral, complété par le directeur en ce qui concerne les Réserves naturelles gérées par la SEPANSO (4 pages – Annexe 1).**

Le président est applaudi, tant par les présents que par les personnes éloignées.

**Décision (à l'unanimité) : L'A.G. approuve le rapport moral.**

## ***Rapport d'activité de Georges Cingal, Secrétaire général***

**Georges Cingal, secrétaire général, présente le rapport d'activité de la SEPANSO Aquitaine (6 pages – Annexe 2).**

Dans la mesure où ce rapport présente les listes d'interventions des responsables de la SEPANSO Aquitaine et de ses militants, le secrétaire général souligne les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs de la SEPANSO confrontés trop souvent à un écolobashing. Il souligne la solidarité entre les personnels rémunérés et les bénévoles, ce qui permet de faire front.

Il affiche son pessimisme en analysant les orientations actuelles :

- Relance du nucléaire
- Faciliter les projets en faisant abstraction d'une analyse territoriale globale
- Inquiétudes induites par les données climatiques
- ...

Il espère que le Green Deal permettra une meilleure prise en compte de l'environnement dans tous les secteurs économiques.

Le secrétaire général est applaudi.

**Décision (à l'unanimité) : L'A.G. approuve le rapport d'activité.**

## ***Rapport financier de Josiane Mouneydier, Trésorière***

**Josiane Mouneydier présente et commente le compte de résultat et le bilan (Annexe 3 : Rapport de la trésorière - 3 pages - Les documents financiers sont intégrés dans le rapport du commissaire aux comptes).**

Les documents financiers sont affichés pendant sa présentation.

M. Sébastien Cruège rappelle la mission du commissaire aux comptes compte tenu du fait que la SEPANSO reçoit des subventions publiques. Il se félicite d'avoir pu accomplir sa mission grâce aux efforts de Martine Pingitore et de la trésorière. Il confirme que la gestion est rigoureuse. Il explique qu'il y a une différence de présentation, mais globalement le total des produits de 2022 est presque identique à celui de 2021 en dépit de l'arrêt de la subvention du Conseil régional. Il a fallu puiser dans les réserves (fonds dédiés) : subventions notifiées, mais non versées sur l'exercice ; les subventions FEDER 2021 et 2022 devraient arriver en 2023. Le système qui repose davantage sur le montage de projets impose davantage d'efforts (reporting). La gestion de la SEPANSO est assez complexe et nécessite un suivi fin des financements.

Le bilan est plus complexe : la SEPANSO a heureusement un patrimoine. Les créances sont importantes : environ 1,180 millions d'euros, c'est-à-dire une année de subvention dehors, ce qui malmène parfois la trésorerie (les excédents des années passées s'avèrent utiles !).

Il certifie que les comptes présentés sont sincères et véritables.

M. Cruège poursuit en présentant son rapport sur les conventions réglementées. Aucune convention.

**Annexe 4 : Rapports du Commissaire aux comptes - 29 pages (comptes annuels) et 2 pages (rapport spécial).**

**Xavier Chevillot présente le budget prévisionnel pour l'année 2023 (Annexe 5 : Tableau charges/produits - 3 pages).**

Le président remercie toutes les personnes impliquées dans la gestion financière de la SEPANSO. Martine Pingitore reçoit cette année encore beaucoup de compliments.

**L'Assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux comptes.**

**Sur proposition du Président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022, se traduisant par un excédent de 13 591 euros, en report à nouveau.**

## ***Election du Conseil d'administration***

Le président s'assure que tous les participants connaissent bien le tableau relatif au renouvellement du tiers sortant. Il liste les démissionnaires (Patricia Valade, Patrick Mauboulès, Danièle Iriart) et souligne qu'il y a quatre nouveaux candidats (Martine Pingitore, Marianne Ducamp, Michel Botella, Marc Lassus).

Les administrateurs sortants (Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Jacques-Eloi Duffau, Georges Cingal, André Rossard, Denise Cassou, Dominique Nicolas, Dominique Prost) sont réélus à l'unanimité.

La SEPANSO Landes propose de faire bénéficier de son poste non pourvu la SEPANSO Gironde pour que Martine Pingitore puisse intégrer le Conseil d'administration.

**Décision (à l'unanimité) :**

**Sont élus pour une durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2025 qui se tiendra en 2026, les administrateurs sortants et nouveaux candidats suivants : Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Jacques-Eloi Duffau, Georges Cingal, André Rossard, Denise Cassou, Dominique Nicolas, Dominique Prost, Martine Pingitore, Marianne Ducamp, Michel Botella et Marc Lassus.**

**Composition du nouveau Conseil d'administration :**

**Dordogne (2 postes) : Josette Charenton et Dominique Lacoste**

**Gironde (9 postes) : Philippe Barbedienne, Daniel Delestre, Jacques-Eloi Duffau, Jean-Marie Froidefond, Bertrand Garreau, Colette Gouanelle, Martine Leblond, Josiane Mouneydier, Serge Urbano**

**Pierre Davant, président d'honneur, est membre de droit.**

**Landes (6 postes) : Denise Cassou, Georges Cingal, Frédéric Furlano, Jean-Pierre Lesbats, André Rossard, Martine Pingitore**  
**Lot-et-Garonne (2 postes) : Jean-Charles Pourtier et Pierre Salane**  
**Pyrénées-Atlantiques (5 postes) : Alain Arraou, Michel Rodes, Marianne Ducamp, Michel Botella, Marc Lassus**  
**Aquitaine Alternatives (1 poste) : Dominique Nicolas**  
**CREAQ (1 poste) : Dominique Prost**  
**Cistude Nature (1 poste) : Christophe Coïc**  
**Le nouveau Conseil d'administration se réunira après l'Assemblée générale pour élire son Bureau.**

## *Questions diverses*

Aucune question.

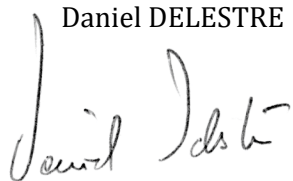
Le président constate qu'il n'y a plus de demande de prise de parole et clôture l'Assemblée générale.

## *Annexes*

- Annexe 1 : Rapport moral (4 pages)
- Annexe 2 : Rapport d'activité (6 pages)
- Annexe 3 : Rapport de la trésorière (3 pages)
- Annexe 4 : Rapports du Commissaire aux comptes - comptes annuels (30 pages) et rapport spécial (2 pages)
- Annexe 5 : Budget prévisionnel pour l'année 2023 - tableau charges/produits (3 pages)

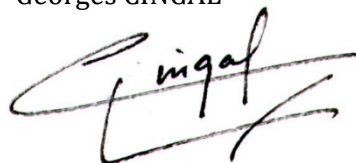
Le Président,

Daniel DELESTRE



Le Secrétaire général,

Georges CINGAL



## **Assemblée générale 2022- mardi 10 mai 2023 ---Bordeaux Rapport moral 2022--Daniel Delestre-- Président**

Bienvenue à cette 54<sup>ème</sup> assemblée générale de la fédération SEPANSO Aquitaine, qui se déroule en présentiel pour les uns et en visioconférence pour les autres, selon cette habitude prise pendant la crise de la COVID. C'est mieux pour le bilan carbone, c'est moins bien pour les liens humains.

Je rends hommage à trois administrateurs décédés en 2022 : Marie-Thérèse Cérézuelle, militante historique de la Sepanso Gironde, Alain Caullet membre actif de la Sepanso Landes et Bernard Cens, fondateur de la SEPANSO Landes.

Notre fédération a retrouvé un fonctionnement plus normal après ces 2 années de pandémie, même si le contexte général s'est tendu.

Tensions dues tout d'abord à l'agressivité croissante de certains acteurs envers les représentants de la Sepanso et des associations environnementales, même quand la justice nous a donné raison. Tensions énergétiques liées à la guerre en Ukraine et tensions climatiques dues à cet été caniculaire, qui ont accéléré la prise de conscience de la fragilité de notre approvisionnement énergétique ainsi que de la vulnérabilité de notre région au dérèglement climatique.

Parmi les mesures d'urgence lancées par le gouvernement en 2022 pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles, le plan de sobriété énergétique a paru beaucoup plus opportun que la relance (aléatoire) de l'énergie nucléaire. Sobriété et efficacité nous semblent 2 mesures incontournables et à renforcer.

### **Gestion des Réserves Naturelles Nationales**

Voici quelques points marquants concernant les 3 Réserves Naturelles Nationales (RNN) gérées par notre fédération pour le compte de l'Etat.

#### Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges

Après deux années de travail étroit et partenarial avec Bordeaux Métropole (Direction de la Nature) l'année 2022 a permis l'acquisition par celle-ci, de la Maison du Baron, lieu historique de la gestion de la Réserve Naturelle des Marais de Bruges.

Les travaux de mise en sécurité et de déconstruction partielle de ce bâtiment ont également pu débuter. L'année 2023 verra leurs poursuites et l'élaboration du projet de reconstruction.

À l'issue de 20 mois de collaboration avec Bordeaux Métropole, pour la gestion des zones périphériques à la réserve, et d'un premier bilan positif, nous avons travaillé sur un projet de renouvellement de notre expertise biodiversité et gestion. Nous avons eu le plaisir de voir ce dernier accepté jusqu'en 2026. Sans en douter, nous espérons que ce pas de temps permettra d'observer les premiers résultats de la restauration de ces sites abimés.

2022 a également été structurante pour l'équipe de la réserve avec l'accueil à la fin de l'automne de nouveaux membres. Constance Lézin et Julien Boucay respectivement aux postes de Garde technicienne et Garde technicien. Déjà impliqués dans de nouveaux projets, nous leur souhaitons une bonne route au sein de la SEPANSO.

Le projet d'accueil de tous les publics sur la réserve, débuté en 2021 (financement plan de relance), poursuit cette année, a vu sa première concrétisation opérationnelle avec la réfection des 1,5 Km du chemin de visite de la réserve. Restauration immédiatement saluée par le public à mobilité réduite, partageant plus sereinement les richesses du site.

## Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin

Cette année 2022 fut aussi structurante pour la Réserve Naturelle du Banc d'Arguin.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en fin d'hiver Benoît Dumeau nouveau conservateur de la réserve. Sa première mission fut la reprise, la finalisation et le partage du nouveau plan de gestion de la réserve. Après une concertation longue et étroite avec l'ensemble des partenaires du territoire, ce dernier a été salué par 3 votes positifs des instances locales règlementairement consultées. L'année 2023 sera propice à sa validation nous l'espérons par l'instance nationale et préfectorale.

À l'automne nous avons également accueilli au sein de la réserve, François Dindinaud, remplaçant Mathias Grandpierre parti vers de nouveaux horizons. Rapidement à pied d'œuvre, François a mené, avec le reste de l'équipe, la suite de la restauration de notre pôle technique – bureau de la réserve à la Hume. Souhaitons à Benoit et François le meilleur à la SEPANSO.

Après deux années de construction, avec le soutien du plan de relance, l'année 2022 a vu naître la phase opérationnelle du projet de démocratisation de l'accès à la réserve. Plusieurs centaines de personnes en situation précaire, de handicap divers, et/ou en difficultés sociales, ont pu partager le bonheur et les richesses exceptionnelles offertes par la réserve.

Enfin, cette année a également été propice au développement d'un partenariat entre la réserve et le Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) en Mauritanie. Les ponts entre ces deux sites d'exception sont nombreux, et nous construisons le projet qui nous permettra de rencontrer nos partenaires de Mauritanie et ainsi de pérenniser nos liens sur le long terme.

## Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau

La dynamique équipe de la réserve de Cousseau s'est également renforcée avec la création d'un nouveau poste de chargé de mission scientifique.

Cyril Forchelet, recruté au printemps, aura donc la charge de valoriser et de développer les acquis naturalistes et scientifiques de la réserve et de les partager au plus grand nombre. Nous lui souhaitons bonne route dans l'équipe.

Depuis son arrivée, il s'implique fortement aux côtés de François Sargos (Conservateur) et l'ensemble de l'équipe dans la réécriture du plan de gestion actuel arrivant à échéance.

L'année 2022 a été aussi propice à l'élaboration d'un ambitieux projet de réintroduction du coléoptère coprophage *S. Laticolis* disparu depuis plusieurs dizaines d'années de la réserve et de son territoire. Faisant partie des tout premiers projets français de la sorte, il a fait l'objet d'une expertise et d'une validation enthousiaste du conseil scientifique de la réserve. Réalisés en début d'année 2023, les premiers résultats sont attendus dans les années qui viennent.

La SEPANSO, dans le cadre du projet de pâturages naturels initié depuis 30 ans sur la réserve de Cousseau et en soutien du projet de réintroduction, a adhéré à l'association européenne Rewilding Europe. Elle élargit avec ce partenariat son réseau d'expertise et reçoit une reconnaissance à l'échelle internationale de son travail.

Notons à regret que nous n'avons pas réussi à concrétiser le projet de construction de locaux techniques sur notre terrain du Pouch, sur la commune de Carcans. De très fortes contraintes administratives n'ont pu être levées remettant en cause la faisabilité du projet. Forts de cette expérience, nous sommes à la recherche de nouvelles solutions pour que celui-ci voit le jour dès que possible.

### **Programme Stygofaune**

L'année 2022, deuxième année de la phase 2 du programme Stygofaune nous a permis la poursuite du plan d'échantillonnage sur la partie sud de l'ancienne région Limousin et sur la partie nord de l'ex-région Aquitaine. Des découvertes très prometteuses sont en cours de validation et enthousiasme les acteurs du programme.

Nous avons organisé et tenu une conférence de restitution à mi-parcours du programme. L'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi que les différents bénévoles impliqués sur le terrain ont pu partager leur satisfaction et saluer l'important travail réalisé autant d'un point de vue naturaliste et scientifique que d'un point de vue de la coordination d'un réseau peu développé jusqu'alors. Cette conférence a été également l'occasion d'une première présentation du film réalisé par Claude Clin dans le cadre de ce projet. Nous vous invitons à le visionner et à le partager depuis le site web du programme (<https://www.stygofaune-france.org/> )

### **Programme Entomofaune**

Enfin après avoir co-construit le programme Entomofaune-NA porté et coordonné par Cistude Nature, la SEPANSO s'y est investie pleinement en 2022. Ayant pour objectif de mieux connaître et de faire connaître l'entomofaune de Nouvelle-Aquitaine, il mobilise et partage notre longue expertise sur ses taxons. Vous aussi, vous pouvez nous accompagner et participer au programme. On vous donne rendez-vous sur le site du programme (<https://www.entomo-na.org/atlas> )

### **Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) de Bordeaux**

Nos locaux ont besoin de s'étoffer pour s'adapter à notre activité.

À la suite du départ des associations de la MNE dans un nouveau lieu situé rive droite, nous avons saisi l'opportunité et obtenu de pouvoir continuer à occuper le n°3 de la rue Tautzia, moyennant une nouvelle convention d'occupation avec la mairie de Bordeaux. Ceci nous offre la possibilité d'utiliser un bureau supplémentaire ainsi que la salle de réunion.

Remercions Patrick Maupin pour le suivi attentif de ce projet et des négociations positives avec la mairie de Bordeaux.

### **Actions marquantes de notre fédération et de ses sections**

Face à l'effondrement de la biodiversité, il convient de saluer les efforts de notre fédération et de nos sections départementales en faveur de la biodiversité. Bravo à la Sepanso Dordogne pour son achat de 22 hectares de forêt, destinés à être sanctuarisés. Bravo à Jacques-Eloi Duffau pour son travail de précurseur en matière d'espaces à Obligation Réelle Environnementale (ORE).

Je salue aussi l'énergie et l'intelligence déployées par la commission forêt de la Sepanso Gironde, afin de proposer des solutions pertinentes pour la reconstitution des espaces forestiers décimés par les incendies de l'été 2022 et augmenter la résilience du massif forestier de Gascogne dans le contexte du réchauffement climatique.

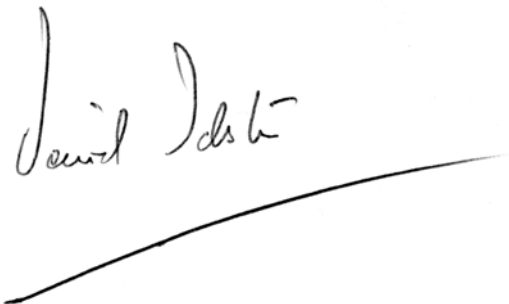
Bravo à Philippe Barbedienne et à la commission transport pour leur engagement pour contrer sinon ralentir le projet si destructeur des lignes à grande vitesse Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax (LGV GPSO).

Nous apportons tout notre soutien à la Sepanso Landes et à son président, lâchement agressés dans leur combat pour une maîtrise plus que jamais indispensable de l'irrigation.

Merci à notre directeur pour son engagement.

Merci à tous ceux et celles, bénévoles et salarié(e)s qui s'efforcent de défendre au mieux la nature, partout où elle est menacée.

Daniel DELESTRE  
Président de la Fédération SEPANSO Aquitaine

A handwritten signature in black ink, reading "Daniel Delestre". The signature is written in a cursive style. Below the signature is a long, thin, curved horizontal line.





# SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement  
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



Annexe 2

## Une force pour la nature

Assemblée générale 2022 – Mercredi 10 mai 2023 – Présentiel et Visioconférence

### Rapport d'activité

En 2022 nous avons souvent travaillé en ayant recours aux courriels et aux visioconférences. Nous commençons tous à nous y habituer même si parfois nous rencontrons quelques difficultés ! Notre président, ayant déjà évoqué les principaux axes d'activité, je compléterai en évoquant les actions conduites par nos personnalités militantes.

Le site Internet optimisé et Sud-Ouest Nature toujours plus plaisant ont permis d'informer nos adhérents et le public. Rappelons toutefois que presque toutes nos organisations affiliées ont aussi des sites Internet. Le travail de Karine Eysner ne lui vaut que des compliments. Aujourd'hui je ne peux pas me dispenser de remercier Martine Pingitore, que peu connaissent, y compris parmi nos adhérents ; ils ne la voyaient pas, mais sans elle la SEPANSO n'aurait pas aussi bien tenu la route ! Merci Martine.

L'année 2022 a été marquée par la continuité gouvernementale : des déclarations euphorisantes hélas contredites par des décisions décevantes. Nous déplorons le fossé qui sépare les discours officiels sur l'importance de la nature ou du climat et les actes qui permettent d'artificialiser des milieux naturels, agricoles ou forestiers. La décision la plus grave du point de vue sanitaire et environnemental étant sans doute la décision unilatérale de construction d'EPR. Toujours plus nombreux sont les problèmes d'accès à l'information et d'insuffisance des contrôles de légalité. Les ministres ne prennent presque jamais en compte les avis émis lors des consultations du public. Les espoirs reposent sur la Justice ; mais outre le fait qu'elle soit lente, elle est souvent à courte vue (logique elle est représentée les yeux bandés). L'administration a deux maîtres-mots : dérogation et régularisation. Il faut faire de plus en plus de recours et déposer de plus en plus de plaintes. Résultats : primo nous sommes accusés d'être procéduriers, secundo nous avons droit à l'écolobashing

Notre expertise repose sur nos compétences propres, que ce soit celles de nos salariés ou de nos bénévoles, mais aussi sur les compétences des organisations avec lesquelles nous travaillons en réseau : FNE-NA, FNE, BEE... La SEPANSO profite donc de son Assemblée générale pour les remercier.

L'équipe salariée, encadrée par Xavier Chevillot, notre jeune directeur, se montre particulièrement dynamique. Ils ont bien mérité les remerciements de notre président.

Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois :

- Le 08 mars 2022 (P.V. 21 pages)
- le 12 mai 2022 : C.A. (P.V. 5 pages) suivi de l'Assemblée générale 2021 (P.V. 3 pages + annexes)
- le 16 septembre 2022 (P.V. 16 pages)
- le 09 décembre 2022 (P.V. 19 pages)

**Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest**

Sections départementales : SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes, SEPANLOG, SEPANSO Pyrénées-Atlantiques

Associations affiliées : Aquitaine Alternatives, CREAQ, Cistude Nature

Des militants ont droit à des menaces, à des attaques personnelles dans les médias ou sur les réseaux sociaux, voire devant des tribunaux judiciaires. La SEPANSO s'efforce de les soutenir de son mieux, en particulier si leur situation nécessite une protection de leurs biens et de leurs familles. L'écolobashing continue à prospérer... Fort heureusement parfois les tribunaux sanctionnent les agresseurs de nos militants.

Avec ce rapport, figure imposée, je rappelle les principales activités de la Fédération SEPANSO. Il est impossible de faire toutes apparaître ! Celles qui ont une ampleur régionale (Aquitaine) seront surtout évoquées, non sans garder toujours à l'esprit que la Fédération suit également divers dossiers nationaux ou internationaux. Comme chaque année il convient de souligner que militants et salariés ont une fois de plus travaillé de concert en dépit d'une conjoncture nationale et internationale souvent incertaine. Les activités ont été classées dans 5 volets. Représentation, participation, gestion, sensibilisation et contestation.

### **1) Représentations :**

- Conseil National de Protection de la Nature : S. Urbano (personne qualifiée, élu Secrétaire général)
- Conseil Économique et Social de la Région Aquitaine : P. Barbedienne
- CLIN du Blayais : D. Delestre (titulaire) et E. Arnauld (suppléante)// CLIS Golfech : N. Dupouy.
- Comité de Bassin Adour-Garonne : Sabine Menaut (très impliquée à la Commission Inondation) - Antoine Domenech siège à la Commission géographique Adour.
- ATMO : D. Delestre.
- CLI Laser Megajoule : C. Bonnet.
- Comité Régional d'Agrobiologie : B. Garreau
- Comité de suivi du plan de développement rural national : P. Davant et A. Schreiber.
- Façade Atlantique (C. Bonnet, J.M. Froidefond, D. Delestre).
- Commission Régionale de la Forêt et des Bois : C. Gouanelle et B. Garreau
- Commission inondations Adour Garonne (E. Arnauld et sections géographiques)
- Plan régional climat : D. Delestre
- Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine : S. Urbano
- Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine : S. Urbano
- etc...

### **2) Participation :**

- Séminaires et réunions des réseaux thématiques de France Nature Environnement
- Conseil National de l'Eau :
- Conférences des Présidents des associations membres de FNE : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- A.G. de FNE
- A.G. FNE Nouvelle Aquitaine
- Conférence et A.G.M. Bureau Européen de l'Environnement : G. Cingal.
- Groupes de travail B.E.E et participation aux consultations publiques de l'U.E. : G. Cingal
- Réseaux de France Nature Environnement : Agriculture, Déchets, Eau, Énergie, Forêts, Nature, Santé, Transports ...
- Rencontres DRAF, DREAL ... P. Davant, Ph. Barbedienne et Sections
- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : D. Cassou
- Parc National des Pyrénées : S. Urbano (C.A.), M. Rodes (C.E.S.C.)
- Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon : C. Bonnet et J.M. Froidefond
- Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis : D. Delestre et E. Arnauld

- Agence Régionale de la Biodiversité en Aquitaine : C. Gouanelle et S. Urbano,
- Consultations (PEFC, biodiversité, déchets, pollinisateurs...) : Ph. Barbedienne, G. Cingal ...
- Collectif anti-OGM : C. Gouanelle...
- Plan régional de prévention et d'élimination des déchets : D. Delestre, A. Arraou
- Collectif anti compteurs communicants : P. Boulet, F. Furlano
- Actions contre les pesticides néfastes à l'environnement : (Glyphosate, Imidaclopride, Folpel, Metolachlore...). Les syndicats fournisseurs d'eau potable ont dû mettre en oeuvre des dispositifs anti-pollution
- Actions contre l'arrêté interpréfectoral autorisant le syndicat mixte Irrigadour à procéder à des prélèvements d'eau à usage agricole sur le périmètre du bassin de l'Adour. Le jugement du Tribunal administratif de Pau (03/02/21) favorable aux associations de protection de la nature (dont la SEPANSO 40) a été confirmé par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux
- Dialogue avec des conseillers régionaux, des députés...
- Suivi SDAGE et SAGEs
- Sites NATURA 2000 : nombreuses réunions ! (au moins une réunion annuelle par site)
- Trames verte et bleue :
- Espaces Naturels d'Aquitaine : sections.
- Salons divers (Pau, Bordeaux...)
- Rencontre avec des industriels : Papeteries, DRT, MLPC, carriers (Unicem, Cemex...)
- Plan de protection de l'atmosphère des agglomérations de Bordeaux, de Dax ...
- Suivi dossiers « Pêche » et « Poissons migrateurs ». La SEPANSO qui a saisi le tribunal administratif pour contester la pêche aux filets dans le port de Bayonne a obtenu un jugement défavorable aux préfets. De nouveaux arrêtés ont donné lieu à de nouveaux recours pour obtenir une véritable protection des migrateurs – toutes les décisions de la justice administrative sont favorables aux associations.
- Suivi nouvelle PAC : la SEPANSO qui milite toujours pour des aides différenciées se heurte aux agriculteurs qui veulent conserver leurs privilèges. Le verdissement de la PAC est avant tout un élément de langage.
- SGAR : programme FEADER...
- Transports ferroviaires : Ligne ferroviaire Pau-Canfranc : M. Rodes... Rétablissement des trains de nuit : G. Cingal, D. Cassou
- Schéma Régional d'Infrastructures de Transport : D. Delestre, Ph. Barbedienne
- Schéma Régional des Carrières : G. Cingal, D. Delestre, D. Iriart.
- Maison de la Nature et de l'Environnement : K. Eysner
- GIP Littoral, GIP Ecofor ...
- Étude prospective Adour 2050 : M. Botella, G. Cingal...
- Conseil maritime de façade : J.M. Froidefond (qui passe le témoin à D. Delestre)
- Démarches territoriales (PLUI ....) : très nombreuses réunions dans les départements
- Initiatives citoyennes européennes :
- Projet de liaison électrique franco-espagnole : D. Delestre, J.M. Froidefond, G. Cingal, J.P. Temboury
- Plan régional Santé Environnement : M. Botella

### **3) Gestion :**

- Réunions statutaires du C.A.
- FNE Nouvelle Aquitaine : échanges réguliers sur les dossiers et réunions du conseil d'administration
- Poursuite des relations avec nos financeurs (DREAL, Agence de l'Eau, CD33...) et recherche de nouveaux partenaires.
- Recherches de nouveaux soutiens financiers

- Management : recrutement de nouveaux personnels, réunions des commissions (échanges électroniques), propositions d'une représentante du CSE, volontariat communication, matériels, donations...
- Habilitation pour être désignée afin de prendre part au débat environnemental.
- Accueil d'étudiants comme stagiaires sur les réserves.
- Réserves Naturelles : Arguin, Bruges, Cousseau et La Mazière (par ordre alphabétique). Les travaux des salariés sur les différentes réserves ont satisfaits nos partenaires et les visiteurs.
- Suivi Sites Natura 2000.
- Aide aux travaux de recherche (mémoires, thèses...)
- Réflexions sur les sites industriels à risques (C. Bonnet, G. Cingal, F. Furlano).
- Coordination des travaux dans les diverses instances de concertation dans les départements.
- Coordination du suivi des problématiques eau : Th. Alezine
- Projet Stygofaune : Th. Alezine
- Soutien des initiatives en faveur de l'environnement des représentants de l'État (résorption des décharges sauvages, réduction des émissions de substances polluantes, réduction des bruits, lutte contre les inondations, prévention santé...)
- Développement d'un réseau de juristes aquitains
- Plantation d'arbres fruitiers à Perry (projet Api'Ours)

#### **4) Sensibilisation :**

- Publication de Sud-Ouest Nature, notre revue trimestrielle, toujours appréciée. Les sections ont également poursuivi leurs efforts en matière de communication.
- Dépliant de présentation de la SEPANSO Aquitaine et de ses membres
- Gestion des sites Internet et facebook :
- <http://www.sepanso.org>
- <http://www.sepanso.org/gironde>
- <http://www.sepanso40.fr>
- <https://www.sepanlog.org>
- <http://www.sepanso64.org>
- <http://www.creaq.org/>
- <http://www.cistude.org/>
- <http://www.oceanobs.fr/>
- <https://www.facebook.com/Sepanso-Dordogne>
- Communiqués de presse
- Interventions en milieu scolaire (primaire, secondaire et universitaire) :
- Diffusion de plaquettes d'information, par exemple pour communiquer le programme d'accueil du public.
- Interventions auprès de parlementaires U.E. : pollutions air, eau, pesticides, nouveaux OGM, sols...
- Interventions auprès de la Commission sur divers sujets : produits chimiques, espèces menacées, habitats menacés, énergie, résilience climatique...
- Interventions auprès des élus nationaux (travail législatif) ou régionaux.
- Réflexion sur les carrières et la valorisation des déchets du bâtiment et des travaux publics.
- Suivi des dossiers « Énergie » : nucléaire, cultures énergétiques, bois-énergie, agrivoltaïsme...
- Réflexion sur les avantages/inconvénients des énergies nouvelles : éoliennes, méthaniseurs, chaudières à biomasse...
- Conférences sur les champs électromagnétiques: F. Furlano
- Faire connaître la Convention d'Aarhus (= Convention sur l'Accès à l'Information, la Participation du Public au Processus décisionnel et l'Accès à la Justice en matière d'Environnement), la Charte de l'Environnement du 28 février 2005 : « *Chacun a le droit de*

*vivre dans un environnement équilibré et favorable à la santé »...*

- Communiqués de presse : LGV, Linky, Ours, Banc d'Arguin, Beynac, Caussade, écobuages...
- Suivi des espèces sauvages sensibles : alose, anguille, cistude, esturgeon, ours, saumon, grand téttras, vison d'Europe...
- Politiques d'élimination des déchets et campagnes de prévention (Achats futés...).
- Action en faveur de la conservation des hêtres (vallée du Ciron ...)
- Promotion du bois, écomatériau. Nouvelles technologies pour le bois.
- Réflexion sur la gestion forestière
- Propositions sur le bien-être des animaux d'élevage.
- Mobilisation pour remettre les trains de nuit sur les rails (Palombe bleue...)
- Mobilisation en faveur de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux
- Interventions sur gaspillage alimentaire
- Campagne en faveur des mammifères marins dans le golfe de Gascogne avec Seashepherd.
- Importance du SRADDET pour les collectivités locales

### **5) Contestation : La SEPANSO ne peut pas se contenter de beaux discours !**

- Interventions au divers niveaux (TGI, T.A., C.A.A., C.E. plaintes à l'U.E.) pour obtenir le respect du droit de l'Environnement
- La mise en place de la stratégie « Éviter, réduire, compenser » a des limites visibles sur le terrain. En effet lorsqu'il s'agit d'un projet jugé modeste par l'administration, le préfet peut décider après avis de l'autorité environnementale (procédure « Au cas par cas », que le porteur de projet qui demande une dispense d'étude d'impact peut en être dispensé. Le malheur pour l'environnement, c'est que tout repose sur un dossier écrit dont le public n'a pas connaissance ! C'est ainsi que l'artificialisation du territoire peut se poursuivre.
- Impact des travaux en zones humides : carrières, remblaiements
- Impact des aménagements des rivières (microcentrales, piscicultures...)
- Impact des défrichements.
- Impact des activités sportives sur les milieux naturels (Courant d'Huchet, Gave de Pau...).
- Impact des circulations d'engins motorisés (4 x 4, quads...) dans les espaces naturels et semi-naturels.
- Contestation du SAGE Adour Amont et de l'AUP (irrigation)
- Contestation des « barrages alibi » et demande de nouvelles techniques agricoles. FNE et la SEPANSO n'ont pas ménagé leurs peines pour contester le barrage-réservoir de Caussade voulu et réalisé par la Chambre d'agriculture du Lot & Garonne au mépris de l'environnement et du droit afférent. Les décisions juridiques nous ont été favorables, mais le barrage est toujours là. Le combat continue.
- Contestation de certains projets touristiques lourds : projets de golfs (Tosse...), de circuit automobile, de projets de vagues artificielles...
- Contestation des politiques publiques : autorisation de produits chimiques dangereux...
- Dangers des pollutions chimiques (ICPE, air intérieur, épandages...)
- Revendication pour l'application du principe pollueur-payeur aux poids lourds et aux avions.
- Manifestations et recours contre le projet de contournement de Beynac. Là encore les militants n'ont pas ménagé leur peine ; la justice leur a donné raison, mais la remise en état du site n'est toujours pas réalisée par le CD24.
- Dénonciation de l'incohérence de la politique climat : on constate que la France n'est toujours pas capable de respecter l'accord de Paris dont elle s'est glorifiée !
- La programmation pluriannuelle de l'énergie ne permet pas de faire les progrès indispensables.
- Dénonciation du saucissonnage des projets avec des impacts environnementaux minimisés.
- Contestation de certains Contrats d'Agriculture Durable.
- Mobilisation pour la transparence de l'information en matière de sûreté nucléaire (mais on

peut aussi nourrir quelques autres inquiétudes sur d'autres risques !)

- Contestation de certaines techniques polluantes (élevages intensifs vulnérables aux épizooties) et actions en faveur de l'écoconditionnalité des aides PAC.
- Alors que nous souhaitons un renforcement de la Loi Bouchardeau et une réforme des enquêtes publiques qui permette effectivement que les citoyens soient écoutés, la réponse gouvernementale va à l'inverse de nos attentes. Une fois de plus le gouvernement n'a pas tenu compte des avis exprimés lors de la consultation publique.
- Mise en cause et demande de réforme du Conseil d'État pour que ses membres soient enfin indépendants du pouvoir politique.
- Mobilisation contre les compteurs communicants, la 5G...

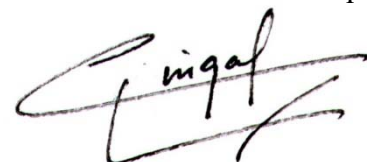
Depuis la dernière A.G., un nombre important de jugements rendus par divers tribunaux ont été favorables à diverses sections de la SEPANSO. Ces jugements sont trop nombreux pour être listés (les plus importants ont seulement été évoqués) mais ils sont mis en ligne sur nos sites Internet pour que les personnes qui consultent nos sites puissent y trouver matière à réflexion, voire à contestation de projets similaires. Le record d'arrêtés annulés est détenu par le préfet des Pyrénées Atlantiques.

Il convient de rappeler que les associations membres de la Fédération SEPANSO n'ont recours à la justice que lorsqu'il s'est avéré impossible d'obtenir autrement le respect des lois et règlements. Si nous constatons une inflation de recours, cela montre clairement que la situation environnementale se dégrade considérablement. Saluons comme il se doit les efforts des militants qui construisent les dossiers et juristes qui les portent. Si les sanctions financières peuvent être lourdes comme nous avons pu le constater, en particulier pour la Gironde, il convient d'avoir à l'esprit que les prévenus sont choqués lorsqu'ils entendent un procureur requérir des peines de prison, même si celles-ci sont assorties d'un sursis. Espérons que les tribunaux nous apporteront bien d'autres motifs de satisfaction. Certains procureurs semblent enclins à abandonner la piste des ordonnances pénales, voire même du simple rappel à la loi, pistes qui ne semblent pas dissuasives pour les protecteurs de la nature puisque les gardes retrouvent souvent les mêmes personnes en infraction.

Au niveau européen, nous avons eu quelques satisfactions. Les élus de sensibilité écologistes résistent assez efficacement aux lobbies. Le « Green deal » voulu par la présidence de la Commission impose la révision de diverses politiques publiques, mais les lobbies ne ménagent ni leurs efforts ni leurs dépenses ! La SEPANSO s'adresse aux divers parlementaires pour qu'ils prennent mieux en compte de l'environnement dans leurs travaux : Transeuropean Network for Transports, REACH... Nous avons bien conscience que le rôle du Conseil reste tout de même problématique, chaque État membre cherche à préserver ses intérêts même si ceux-ci vont à l'encontre de l'intérêt général. Avec la crise ukrainienne qui s'ajoute aux autres crises, la situation ne risque guère de s'améliorer.

Je tiens à remercier, notre président, notre directeur, tous les personnels et bénévoles qui font tant d'efforts pour que la Fédération SEPANSO Aquitaine soit de plus en plus efficace. Une fois de plus je redis : « J'espère que nous aurons la chance et le plaisir de pouvoir travailler ensemble encore longtemps ».

Georges CINGAL,  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine



## RAPPORT de la Trésorière Arrêté des comptes 2022

Avant de commencer, voici quelques faits comptables importants qui ont forcément un impact sur les chiffres que nous allons mentionner. Le Conseil régional a cessé d'attribuer des subventions pour la gestion des Réserves en 2022. Le programme Stygofaune se poursuit mais les aides FEDER n'ont pas encore été considérées comptablement (la mise en place d'un nouveau plan tarde). Nous avons vendu le bien immobilier à Grignols et nous avons bénéficié de dommages et intérêts dans l'affaire Caussade.

### I/ LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat totalise des produits pour 1 909 077 euros, et des charges pour 1 895 486 euros. L'exercice 2022 présente donc un excédent de 13 591 euros.

#### **Occupons-nous d'abord des chiffres relatifs à l'exploitation :**

<b>Détail des subventions obtenues</b>	<p>Avant d'examiner les différents postes qui composent ce compte de résultat, voici le détail des subventions que nous avons obtenues pour 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* La DREAL pour 639 167 euros : aux 418 600 euros de dotations annuelles pour les trois Réserves, s'ajoutent 71 942 euros pour la convention recrutement EEDD. Nous avons également obtenu des conventions ou arrêtés supplémentaires au titre de France Relance s'élevant à 138 625 euros. La DREAL a également aidé le programme Stygofaune pour 10 000 euros.</li> <li>* L'Agence de l'eau Adour-Garonne pour 337 951 euros (gestion des Réserves + programme Stygofaune)</li> <li>* Le Département de la Gironde pour 246 387 euros. Ce chiffre regroupe plusieurs subventions : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Subventions de gestion pour les Réserves pour 190 614 euros</li> <li>· Subventions grand public (concerne l'animation) pour 43 846 euros</li> <li>· 10 000 euros de subventions Stygofaune</li> <li>· Et 1 927 euros pour les animations billets courant vert</li> </ul> </li> <li>* Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour 29 149,70 euros pour le programme Stygofaune</li> <li>* La mairie de La Teste pour 11 736 euros</li> <li>* Bordeaux Métropole pour 10 000 euros</li> <li>* La mairie de Bruges pour 7 000 euros</li> <li>* Léa Nature pour 5 000 euros</li> </ul> <p>Toutes les subventions demandées ont été obtenues.</p>
<b>Produits d'exploitation</b>	<p>Commençons par les produits d'exploitation. Ils représentent 1 799 217 euros pour les postes les plus significatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les cotisations en baisse pour 6 622 euros</li> <li>* Les 46 776 euros représentent les animations, ventes de bois, abonnements à Sud-Ouest Nature</li> <li>* Les prestations de services représentent 154 247 euros. Cela regroupe les études, la mise à disposition de personnel</li> <li>* Les subventions d'exploitation et concours publics pour 1 393 449 euros</li> <li>* Les reprises sur provisions pour risques pour 32 724,44 euros (provisions opérations non réalisées et prime idr)</li> <li>* Des transferts de charges pour 5 247 euros</li> <li>* 158 373 euros de reprise de fonds dédiés</li> <li>* 93 331 euros pour la quote-part d'élément du fond associatif</li> </ul>



Charges d'exploitation

Regardons maintenant les charges d'exploitation s'élevant à 1 794 979 euros :

\* Les achats et charges externes concernent pour les comptes les plus importants :

- Le poste de carburant pour bateaux ou tracteurs en hausse pour 23 614 euros
- Les fournitures d'entretien et de petit équipement pour 52 910 euros

*(dépenses courantes pour la gestion des Réserves pour l'entretien des chemins, des observatoires, de la fourniture de panneaux, des piquets pour ces panneaux ou pour des clôtures, renouvellement du matériel informatique, du matériel téléphonique, uniformes, mais aussi du matériel pour le projet Stygofaune...)*

- Les fournitures administratives pour 4 916 euros
- Le poste sous-traitance pour 211 616 euros a également progressé

*(études scientifiques sur plusieurs Réserves comme fédération de pêche (suivi écrevisse), expertise floristique pour Cousseau ou expertise en faune aquatique pour Stygofaune, intervenants lors d'animations thématiques, sous-traitants lors de travaux de broyage de roselière, réalisateur film Stygofaune, sous-traitance pour la réfection des chemins pour le plan de relance)*

- Les locations pour 40 475 euros : location bateau, MNE, ports d'Arcachon et de Gujan-Mestras, location du bureau à Blanquefort pour Bruges, photocopieur, parking, Toyota Hilux Cousseau
- Entretien des bateaux pour 4 650 euros
- Entretien des voitures pour 1850 euros
- Entretien du matériel agricole pour 7 084 euros, dont 4 614 euros pour Cousseau pour le broyeur et le Landini
- Le poste assurance pèse pour 24 434 euros
- Les honoraires d'avocats, comptables, vétérinaires et fiscalistes s'élèvent respectivement à 8 333 euros, 18 386 euros, 2 264 euros et 19 387 euros
- Nos publications s'élèvent à 15 437 euros (balades nature, cartes réglementaires, fiches pédagogiques, panneaux Réserves, guides de la Réserve de Bruges, achat livres Arguin...)
- L'impression du SON s'élève à 7 608 euros et l'affranchissement à 2 711 euros
- Les frais de déplacements en hausse pour 24 874 euros avec la mission Stygofaune
- Les frais de restauration et d'hébergement pour les stagiaires, bénévoles estivaux pour Arguin et Cousseau se chiffrent à 9 253 euros
- Les frais de réception s'élèvent à 4 666 euros, les frais de mission à 4 549 euros, les frais postaux et de télécommunication dépassent les 14 072 euros
- Nos cotisations à EEB, RNF, FNE, FNE-NA, CEN, MNE, ARBA s'élèvent à 2 842 euros

\* Les 19 087 euros représentent principalement la formation professionnelle

\* Le poste le plus important est celui concernant la rémunération du personnel pour 718 017 euros, les charges sociales pour 224 744 euros.

\* Et pour finir le bloc exploitation, les dotations aux amortissements et provisions :

- Les dotations aux amortissements s'élèvent à 114 302 euros
- Les fonds dédiés sur subventions 2021 s'élèvent à 114 757 euros. 83 % de ce montant concerne des conventions France relance avec la DREAL, déposées mais non engagées en 2022.

**A ce niveau, vous pouvez constater un excédent d'exploitation de 4 237 euros.**

67 / 77

Le résultat exceptionnel présente un excédent de 8 885,10 euros. Les principales dépenses concernent les charges sur exercices antérieurs. La moitié des 67 594 euros est consacrée à l'annulation des plans de relance enregistrés en 2021 mais non réalisés, comme l'aide à la conception de la maison de la Réserve de Cousseau ou l'appui pour l'analyse de l'accessibilité aux handicapés à la Réserve de Bruges. Complètent ce poste des subventions que nous n'avons pas obtenues ou des factures de fournisseurs reçues tardivement. Nous avons également sorti de notre actif certains biens car vendus ou mis au rebut.

Parallèlement, nous avons des produits exceptionnels comme la vente de la propriété de Grignols et l'obtention des dommages et intérêts pour l'affaire Caussade.



## II/ Le BILAN

Les postes importants à mentionner :

### *Pour l'actif*

<b>ACTIF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Nous avons fait l'acquisition d'appareil photo, d'un moteur pour la barque de Cousseau, de plusieurs ordinateurs, de cuve, de barrières escamotables pour sécuriser l'Océanite, d'un nouveau moteur toujours pour l'Océanite, de tronçonneuse. Nous avons également immobilisé les panneaux d'accueil et l'achèvement des derniers travaux hydrauliques pour la Réserve de Cousseau.</li><li>* L'actif circulant a bien baissé. Nous avons moins de subventions à recevoir, mais également moins de trésorerie. Nos disponibilités s'élèvent au 31/12/2022 à 56 407 euros.</li></ul>
--------------	--

### *Pour le passif*

<b>PASSIF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Le total des fonds propres (situation nette) a légèrement augmenté grâce à l'excédent réalisé.</li><li>* Les fonds dédiés ont baissé. Les conservateurs sont fortement encouragés à engager les opérations sur l'année N.</li><li>* Les provisions pour risques et charges ont baissé. D'une part il y a eu des reprises pour opérations non financées, et les mouvements du personnel ont eu pour conséquence une diminution de la prime pour départ en retraite.</li><li>* Le poste dettes fournisseurs - dettes fiscales a diminué.</li></ul>
---------------	--

<b>DECISIONS</b> (à l'unanimité)	<p>L'Assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat, l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Président et vérifiés par le Commissaire aux comptes.</p> <p>Sur proposition du Président, l'Assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 se traduisant par un excédent de 13 591 euros en report à nouveau.</p>
-------------------------------------	---

Josiane MOUNEYDIER,  
Trésorière

